

PITHIVIERS-LE-VIEIL

BULLETIN MUNICIPAL 2021



HOMMAGE
Alain ELAMBERT

L'ÉTAT CIVIL

NOS JOIES, NOS PEINES EN 2020

Naissances

ALEGRE Arsène, né le 25/03/2020 à Saran
BOUIN Noa, né le 11/10/2020 à Fontainebleau
CADI Cathalina, née le 28/07/2020 à Orléans
GONÇALVES DE OLIVEIRA Victoire, née le 22/06/2020 à Orléans
HAMADA HADJI Kelys, né le 17/08/2020 à Étampes
JOYEUX Liv, née le 22/10/2020 à Évry-Courcouronnes

MATHIEU Raphaël, né le 14/05/2020 à Orléans
METIN Selma, née le 12/11/2020 à Étampes
QUENTIN Mia, née le 31/01/2020 à Orléans
SOUITA Maryam, née le 25/08/2020 à Orléans
VIARD Charlie né le 1er/12/2020 à Orléans.

Mariages

PENVERN Jessy & TIZIAN Audrey le 10/10/2020
HAMADA HADJI Hamidou & RAVENAUD Laura le 5/12/2020

Décès

ANDREOTTI Léa, née DELATTRE, le 8/07/2020 à Pithiviers
BARBIER Pierre, le 6/05/2020 à Beaune-la-Rolande
CHAMBAULT Jeanne, née CORNÉE le 8/03/2020 à Pithiviers
ELAMBERT Alain, le 3/04/2020 à Pithiviers
GIBERT Maurice, le 11/11/2020 à Pithiviers
GONÇALVES Joao Luis, le 06/12/2020 à Orléans

LEMAIRE Suzanne, née RAIGNEAU, le 29/12/2020 à Pithiviers-le-Vieil
MERLET Annick, née LEMERLE le 26/11/2020 à Saran
PATTIER Marc, le 14/05/2020 à Pithiviers-le-Vieil
POULLIN Rémi, le 29/05/2020 à Pithiviers
REHAUME Philippe, le 1er/04/2020 à Fontainebleau

LE BILAN DU RECENSEMENT

En quelques chiffres

Dans la région Centre-Val de Loire :

- 420 000 habitants recensés
- 225 000 logements
- 384 communes dont 36 de plus de 10 000 habitants
- 1 080 agents recenseurs
- 400 coordonnateurs communaux
- 18 superviseurs et 16 personnes de la Direction Régionale de l'INSEE Centre-Val de Loire
- 62 % de réponses par internet

A Pithiviers-le-Vieil :

- 1 713 habitants recensés
- 836 logements dont 6 occasionnels, 20 secondaires, 62 vacants et 8 non recensés
- 4 agents recenseurs
- 1 coordonnatrice communale
- 61 % de réponses par internet

Un grand merci pour votre disponibilité et l'accueil réservé aux agents recenseurs.

De fin février à début mars : Le maire clôture la collecte et signe le récapitulatif de l'enquête

Mars : La commune transmet les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee

De mars à juin : Des contrôles vont se dérouler pour vérifier la qualité de la collecte et l'Insee validera les résultats.

A l'été, les maires recevront les comptages définitifs de leur commune

Décembre 2020 : les résultats collectés vont être pris en compte pour la diffusion des populations légales 2018

Juin 2021 : mise à disposition des résultats détaillés pour :

connaître la population française afin de prendre des décisions adaptées pour la collectivité :

- Étude des caractéristiques de la population : âge, profession, logements...
- Prévision des équipements adaptés à la population : écoles, hôpitaux...

produire des chiffres de référence pour l'application des lois et règlements :

- Calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée aux communes par l'État.
- Des dispositions législatives et réglementaires basées sur les chiffres de la population.

SOMMAIRE

L'état civil	2	Les infos du sitomap	11
le bilan du recensement	2	La santé financière de notre commune	12
Le mot du maire	3	les services à la personne de la ccdp	12
Les adresses utiles	4	Les infos de la police municipale	13
LES Numéros D'URGENCE	5	Fraternité - COVID-19	16
Les salles communales	6	Le calendrier des fêtes 2021	17
Le personnel communal	7	Les travaux	18
Les renseignements utiles	8	Les associations	20
Les services administratifs	9	Les acteurs économiques	21
Agence de l' eau	9	La vie des écoles	22
Les services techniques	10	Parole aux associations	30

LE MOT DU MAIRE



C'est avec beaucoup de joie et de motivation que je prends la tête de notre commune que je connais déjà si bien.

Tout d'abord merci à Michel Picard qui, après trois mandats et durant ces dernières années, a su me transmettre son expérience.

Merci aussi à vous tous qui, lors de ces élections municipales, m'avez accordé votre confiance.

Notre programme, axé sur « rendre notre commune plus attractive et agréable à vivre » où la cohésion et le bien vivre ensemble étaient notre priorité, a été bouleversé par ce satané virus.

Nous avons dû faire face à la fermeture des classes et des salles communales, l'interdiction de regroupements, deux vagues successives de confinement avec fermeture de certains commerces...

Malgré notre soutien, je comprends les difficultés rencontrées par nos commerçants.

Dans les écoles, des protocoles sanitaires de plus en plus contraignants ont été mis en place. Un grand remerciement à tous les enseignants qui ont su dans l'adversité, et en concertation avec les agents de la commune et de la communauté de communes, mettre en place les différents aménagements qui ont permis aux enfants d'être accueillis dans les meilleures conditions.

Merci à l'ensemble du personnel communal qui a fait son maximum pour assurer la continuité de service.

Aux problèmes de santé se greffent des problèmes de société.

Notre liberté d'expression a été mise à mal. Un hommage à Samuel Paty, enseignant assassiné pour avoir fait avec conviction son travail d'éducateur, a été rendu à l'école et au conseil municipal.

Maintenant oublions cette morosité ambiante et rappelons-nous que dans morose, il y a le mot « rose ». Dès le mois de juin, cette fleur, emblème de notre commune grâce à André Eve, renaîtra toujours plus éclatante et espérons que l'arrivée du vaccin éliminera ce virus.

Voici quelques projets pour 2021 :

- Réalisation d'un terrain multisport devant la salle des fêtes
- Amélioration des liaisons douces
- Rénovation et entretien des espaces verts
- Étude de la rénovation énergétique dans le plan de relance économique
- Sécurisation des services de l'eau et de l'assainissement. En particulier à la station d'épuration où des travaux coûteux sont à envisager très rapidement

Je vous laisse découvrir ce nouveau bulletin municipal qui reflète le dynamisme de notre commune et saura vous accompagner tout au long de cette année.

Permettez-moi tout de même de vous souhaiter, pour vous et vos proches, une bonne année et surtout une bonne santé pour cette nouvelle année 2021 !

Prenons soin les uns des autres

Philippe Chaline

LES ADRESSES UTILES

Mairie de Pithiviers-le-Vieil

Route de Toury
45300 PITHIVIERS-LE-VIEIL

Tél : 02 38 30 25 12

Fax : 02 38 30 68 10

mairie@pithiviers-le-vieil.fr

www.pithiviers-le-vieil.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi, vendredi

de 8h à 12h et de 14h à 17h30

Lundi et mercredi de 8h à 12h

La mairie est ouverte le 1er samedi de chaque mois (sauf jours fériés, ponts et vacances d'été) de 9h à 12h soit, en 2021, les samedis :

9 janvier, 6 février, 6 mars, 10 avril, 5 juin,
3 juillet, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre,
4 décembre.

Permanence des élus de 10h à 12h ces samedis

Pour connaître vos droits, effectuer vos démarches



PanneauPocket est dorénavant accessible sur votre ordinateur !

<https://app.panneaupocket.com/>



Notre site s'est modernisé ! Il est dit « responsive », à savoir que sa mise en page s'adapte en fonction de la résolution d'écran (téléphone portable, tablette, ordinateur ...)

Les écoles

École maternelle :

02 38 30 67 14

École élémentaire :

02 38 30 08 10

Service périscolaire élémentaire :

07 55 58 17 42

Service périscolaire maternelle :

07 79 96 72 88

Communauté de Communes du Pithiverais (CCDP)

5 route de Toury – Le Moulin de Pierre
45300 Pithiviers-le-Vieil

Tél : 02 38 32 76 10

Secrétariat général : cynthia.lenoble@ccdp.fr

www.ccdp.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi après-midi de 13h30 à 16h30, le mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, le mercredi de 8h30 à 12h00

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

5 route de Toury – Le Moulin de Pierre
45300 Pithiviers-le-Vieil

Tél : 02 38 32 76 10

spanc@ccdp.fr

Le guichet unique d'éducation

Mairie annexe de Pithiviers

1 place Denis Poisson

Tél : 02 38 32 06 31

guichet.unique@ccdp-pithiviers.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Les services de santé

Médecin

Docteur DEFOSSEZ Marc
6 place du Monceau
02 38 30 25 10

Pharmacie

Fermée le lundi matin
BA-FRAYSSE Corinne
3 rue de l'Armistice
02 38 30 12 81

Orthophoniste

CHAUMETTE Isabelle
2 rue du Presbytère
02 38 30 62 00

Cabinet d'infirmiers

3 Le Boulay
Secteur de Pithiviers-le-Vieil
BAUDESSON Sylvain,
DUPEU Camille
06 31 83 53 94

Cabinet de kinésithérapie – ostéopathie

ZOUARI Hédi
13 bis Le Boulay
06 51 17 68 47

Cabinet vétérinaire

Docteur JAMET Amandine
1 rue du Presbytère
06 03 77 72 49

LES NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
Police – Gendarmerie	17
Pompiers	18
Personnes sourdes ou malentendantes	114

Ces 4 numéros (15, 17, 18, 114) sont gratuits et peuvent être composés à partir d'un téléphone fixe ou portable, même bloqué ou sans crédit

Accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, le 112 a pour but d'offrir, en plus des numéros d'urgence nationaux, un numéro d'appel unique dans tous les États membres de l'UE. En revanche, en France, il est préférable de contacter le 15 (urgence médicale), le 17 (police secours), ou le 18 (pompiers) pour obtenir directement le service de secours adapté à la situation.

Hôpital de Pithiviers **02 38 32 31 31**

Centre antipoison **02 41 48 21 21**

Urgences sociales (ou « SAMU social ») **115**

Enfants disparus **116 000**

Enfance maltraitée **119**

Alerte attentat - Alerte enlèvement **197**

Non au harcèlement **3020**

Violences femmes info **3919**

Ce numéro est accessible 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedis, dimanches et jours fériés

Deux numéros gratuits à connaître

0800 06 66 66

La plateforme téléphonique du public, « Canicule info service » au 0800 06 66 66, permet d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles.

Il est joignable du lundi au samedi de 9h à 19h (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9h à 19h)

0800 130 000

Ce numéro répond aux questions sur le nouveau coronavirus (SARS-CoV-2, Covid-19).

Il est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Victime ou témoin de violences faites aux femmes ?
En cas d'urgence et de danger immédiat :
17 **114**
Pour un conseil, une orientation
39 19 arretonslesviolences.gouv.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL



LES SALLES COMMUNALES

Salle des fêtes

Particuliers de PITHIVIERS-LE-VEIL

Tarif de référence

	Journée du lundi au vendredi	Tarif week end ou 2ème jour : + 1/3 du 1er jour (arrondi à l'euro inférieur)
salle A	200 €	266 €
salle A + Bar	250 €	332 €
Salle B	320 €	426 €
Salle C	430 €	573 €
Salle A + C	500 €	666 €
Cuisine et bar	150 €	200 €

Extérieurs (territoire de la CCDP)

Particuliers / entreprises / associations

Ce tarif correspond à 1,5 fois le tarif de référence

salle A	300 €	400 €
salle A + Bar	375 €	500 €
Salle B	480 €	640 €
Salle C	645 €	860 €
Salle A + C	750 €	1000 €
Cuisine et bar	225 €	300 €

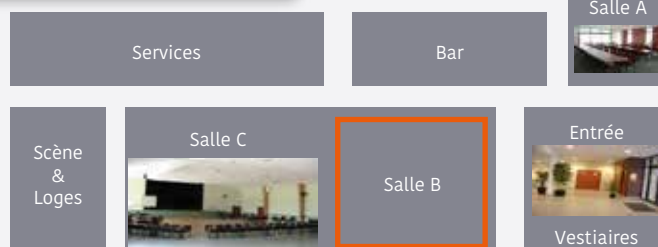
Associations de la commune (loi 1901)

Il est impératif que le ménage soit fait par les associations 1 seule gratuité par an sur l'année civile

salle A	100 €	133 €
salle A + Bar	100 €	133 €
Salle B	150 €	200 €
Salle C	150 €	200 €
Salle A + C	250 €	333 €
Cuisine et bar	50 €	66 €

Tarif pour la communauté de communes

Réunion du conseil communautaire : 120 €



Caution : Bâtiment : 2 000 € / Nettoyage : 250 €

- Chèque d'acompte à déposer avec la feuille de réservation
- Chèque de solde à verser 1 mois avant la location
- Si annulation moins de 3 mois avant la manifestation le chèque d'acompte n'est pas restitué

- Le week end, la location sera obligatoirement de 2 jours (samedi + dimanche)
- Le tarif du 2ème jour (semaine et we) est égale à 1/3 du 1er jour.
- Les extérieurs à la commune ne peuvent pas réserver de salle plus de 12 mois avant la date de la manifestation.

Gymnase

	Salle 1 (70 pers.)	Salle 1 + cuisine (70 pers.)	Salle 2 (20 pers.)
WE	80 €	125 €	45 €

Salle de Bouzonville-en-Beauce

	50 pers.
WE	80 €

Attention !

Un seul et même contact pour l'ensemble des salles

Mairie de Pithiviers-le-Vieil : 02 38 30 25 12 mairie@pithiviers-le-vieil.fr

Formulaires de location en ligne sur le site : www.pithiviers-le-vieil.fr

Maire

CHALINE Philippe

Adjoint.e.s au Maire

LE BORGNE Guy
CHARBONNIER-MOREUIL Martine
LOISEAU Marie-Claude
RIBEAUCOURT Pascal
LAIZEAU Boris

Conseiller.ère.s municipaux.ales

BELLE David, BORÉ Laura,
CHAVANNEAU Frédérique,
COLLEAU Olivier,
DEROUET-SEVESTRE Hélène,
HUBEAU Alain, IVALDI Emmanuelle,
JACQUET Christelle, LANGUILLE
François, MÉNARD Éric, PELLERIN
Cyril, PÉRON Corinne, SURATEAU
Céline

Conseiller.ère.s suppléant.e.s

BONNEAU Anne et
PERRETIN Jean-François

Élu.e.s au Conseil Communautaire

CHALINE Philippe, 9ème vice-
président délégué aux équipements
sportifs et à la vie sportive
LE BORGNE Guy
LOISEAU Marie-Claude

LE PERSONNEL COMMUNAL

Nous vivons une situation inédite qui dépasse le cadre de notre collectivité impactant fortement notre mode de vie, notre vie professionnelle comme personnelle. Depuis le début de cette crise sanitaire, la mairie assure la continuité des services, dans le respect des instructions gouvernementales, afin de rester au plus près de vous.

Les services administratifs, pilotés par Mme Bellec, perdurent de façon à maintenir la continuité du service public dans l'intérêt général de nos concitoyens.

Les services techniques municipaux, encadrés par M. Gonot, maintiennent un cadre de vie propre et agréable. Les opérations indispensables sont réalisées grâce à la mise en œuvre d'un fonctionnement adéquat et à l'engagement individuel de chaque agent.

Deux ATSEM et des agents d'animation accueillent les enfants à la garderie chaque jour. Le personnel des écoles contribue lui aussi, tous les jours, au bon fonctionnement du groupe scolaire Christian Charbonnier. La cantine fonctionne également pour permettre aux enfants scolarisés sur la commune

de prendre un repas dans les meilleures conditions possibles.

N'oublions pas, le policier municipal que vous pouvez rencontrer lors de vos déplacements.

Mais tout cela serait impossible sans l'investissement quotidien de l'ensemble des agents communaux, nous pouvons ici les remercier et reconnaître leur sens du service public exercé dans les conditions particulières que nous connaissons actuellement.

Vous pouvez compter sur chacune et chacun d'entre eux.

Hommage à Annick Merlet

Suite au décès de Madame Annick Merlet, Aimée Pintier, Françoise Grezkoviak et Dominique Millot, enseignantes à la retraite, témoignent de leur tristesse.

La mairie ne peut que se joindre à elles dans le souvenir de cette ATSEM* qui a accompagné pendant tant d'années les enfants de notre commune.

« Nous n'oublierons pas Annick Merlet qui nous a quittées le 26 novembre 2020.

25 années passées ensemble nous ont permis d'apprécier sa gentillesse et son savoir-faire auprès des enfants et des maîtresses.

Nous la remercions pour son sérieux dans son travail, sa bienveillance auprès des enfants et sa participation active à l'équipe pédagogique.



Les enfants et les institutrices qui l'ont connue jusqu'en 2002 garderont un souvenir attendri d'Annick. »

* ATSEM : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

LES RENSEIGNEMENTS UTILES

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Attestation d'accueil	Police Municipale de Pithiviers-le-Vieil	Contacteur la Mairie	Timbre fiscal 30 €	
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Carte d'identité Justificatif de domicile (quittance de loyer, SICAP...)	Gratuit	Avoir 18 ans, être de nationalité française
Carte nationale d'identité (valable 15 ans pour un majeur, 10 ans pour un mineur)	Police Municipale de Pithiviers ou centre agréé	Se rapprocher du poste de Police municipale au 02 38 30 06 40 https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358	Gratuit	Sur rendez-vous
Passeport électronique (valable 10 ans)	Police Municipale de Pithiviers	Se rapprocher du poste de Police Municipale au 02 38 30 06 40		Pour les enfants mineurs, autorisation du père ou de la mère
Naissance (extrait d'acte)	Mairie du lieu de naissance	Indiquer la date de naissance, nom, prénom, nom de jeune fille pour les femmes mariées	Gratuit	Pour les personnes nées à l'étranger contacter le Ministère des affaires étrangères à Nantes
Mariage (extrait d'acte)	Mairie du lieu de mariage	Indiquer la date du mariage, noms, prénoms	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse
Décès (extrait d'acte)	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Indiquer la date du décès, nom, prénoms	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse
Livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou lieu de naissance du premier enfant	En cas de perte, fournir l'état civil des conjoints et des enfants En cas de divorce, l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata	Gratuit	
Naissance (déclaration)	Se présenter à la mairie du lieu de naissance dans les 5 jours	Certificat d'accouchement et livret de famille	Gratuit	
Mariage	Mairie du lieu de mariage	Extrait de naissance pour chacun des époux, guide des futurs époux	Gratuit	
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès dans les 24 heures	Livret de famille, certificat de décès	Gratuit	
P.A.C.S.	Mairie du lieu de résidence ou Notaire	Actes de naissance et pièces d'identité Cerfas n° 15725*02 et 15726*02	Gratuit	
Certificat concubinage	Mairie du domicile (sur rendez-vous)	Carte d'identité, justificatif domicile, présence des intéressés et de deux témoins	Gratuit	
Casier judiciaire	S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire à Nantes 44079 cedex 1 https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr	Indiquer son état civil, son adresse	Gratuit	
Signature (légalisation de signature)	Mairie du domicile	Carte d'identité	Gratuit	Signature à faire à la mairie
Recensement militaire	Mairie du domicile	Livret de famille, pièces d'identité	Gratuit	Se présenter dans les 3 mois suivant les 16 ans
Autorisation de sortie de territoire pour un enfant mineur	Site internet : www.service-public.fr	Cerfa n° 15646*01 Pièce d'identité valide du mineur Photocopie pièce d'identité du parent signataire	Gratuit	Le mineur devra être muni de ces pièces lors de sa sortie du territoire

NOUVEAU

il n'est désormais plus nécessaire de s'inscrire avant le 31 décembre de l'année civile pour pouvoir voter l'année suivante. Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

Pour les élections régionales qui devraient se tenir en mars 2021, vous serez avisés de la date limite d'inscription sur le site de la commune et par PanneauPocket. Soyez attentifs !

Ayez le réflexe d'aller sur le site internet : <https://www.service-public.fr/>



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Sous-Préfecture

11 Mail Sud
BP 725
45307 PITHIVIERS Cedex
Tél : 02 38 30 01 71
www.loiret.pref.gouv.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi 8h45-12h45.
uniquement sur rdv

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Agence Locale de Pithiviers
Place Camille Claudel
Centre Social Saint Aignan
45302 PITHIVIERS Cedex
Tél : 0811 70 36 46
www.ameli.fr
Horaires d'ouverture : de 14h00 à 17h00
sur rendez-vous*
*Pour prendre RDV contacter le 3646 du
lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Maison du Département (Conseil Départemental)

4 rue Prud'homme
45300 PITHIVIERS
Tél : 02 38 40 52 52
www.loiret.com
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Mission Locale du Pithiverais

1 Centre Madeleine Rolland, porte 4
45300 PITHIVIERS
Tél : 02 38 30 78 06
ml.pithiverais@orange.fr
www.mission-locale-pithiverais.org
Horaires d'ouverture : lundi de 13h30 à
17h30, du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h30, vendredi de 9h00 à
12h30 et de 13h30 à 16h30.

Centre des Finances Publiques Service des impôts des particuliers

15 rue Amiral Delahaye – BP 714
45307 PITHIVIERS Cedex
Tél : 02 38 30 91 50
Site : www.impots.gouv.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi et
jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à
16h00 sur rdv, vendredi de 8h30 à 11h30
et de 13h00 à 16h00 sur rdv

Caisse d'Allocations Familiales

Centre Social
1 Rue Madeleine Rolland
45300 PITHIVIERS
Tél : 0810 25 45 10
www.caf.fr
Accueil téléphonique du lundi au
vendredi de 9h00 à 16h30.
En dehors de ces horaires, accueil sur
rendez-vous en appelant au 0 810 25 45 10.

Pôle Emploi

Rue Olympe de Gouges
Zone de Senives
45300 PITHIVIERS
Tél : 3949
www.pole-emploi.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au
vendredi de 8h45 à 12h45.

Mutualité Sociale Agricole - CARSAT

8 route de la Garenne
Morailles
45300 PITHIVIERS-LE-VIEIL
Tél : 02 37 999 999
www.msa-beauce-coeurdeloire.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au
vendredi sur rendez-vous téléphonique
ou physique

URGENCE EDF ENEDIS 09 72 67 50 45

URGENCE GAZ 0 800 473 333

SICAP Dépannage 02 38 30 29 16

AGENCE DE L'EAU



Le saviez-vous ?

Une agence de l'eau, anciennement appelée agence de bassin, est un établissement public de l'État, placé sous la tutelle de deux ministères : le ministère en charge de l'écologie et le ministère en charge des finances. Elle participe à la gestion de l'eau sur une circonscription dont les limites correspondent à un grand bassin hydrographique. Il existe six agences de l'eau en France, et celle dont dépend Pithiviers-le-Vieil est l'Agence de l'Eau Seine Normandie compétente sur le bassin hydrographique de la Seine et des fleuves côtiers normands.

L'agence de l'eau finance les ouvrages et les actions qui contribuent à préserver les ressources en eau et à lutter contre les pollutions, en respectant le développement des activités économiques. L'appui technique fait également partie du rôle de l'agence de l'eau.

Pour ce faire, elle perçoit des redevances (redevances de prélèvement, redevances de pollution) auprès de l'ensemble des usagers de l'eau et de l'assainissement. Celles-ci sont redistribuées sous forme de subventions et / ou d'avances aux collectivités locales, aux industriels, aux artisans, aux agriculteurs ou aux associations qui entreprennent des actions de protection du milieu naturel (épuration des eaux, production d'eau potable de qualité, mise en place de procédés de production plus propres, restauration et entretien des milieux aquatiques...).

C'est ainsi que récemment la commune de Pithiviers-le-Vieil a pu bénéficier d'une aide de 5 431 € pour mener à bien la mise en place de la démarche « Zéro phyto » et qu'elle attend une aide d'environ 11 600 € couvrant 80 % de la dépense additionnelle 2020 pour traiter de manière spécifique les boues de la station d'épuration dans le cadre de la crise Covid19.

LES SERVICES TECHNIQUES

L'entretien et le fleurissement des trottoirs

Depuis maintenant 2 ans, la loi LABBE interdit l'emploi de pesticides pour le traitement des allées et trottoirs. Il en est de même depuis le 1er janvier en ce qui concerne les terrains de sport et cimetières.

Notre commune avait anticipé cette problématique et avait adhéré au programme « Zéro phyto » dès 2018 pour imaginer des solutions de substitutions.

Plusieurs idées avaient germé en nous mais les aspects psychologiques et visuels sont parfois difficiles et prennent le dessus sur l'environnement. Il nous faut pourtant passer le pas et nous avons donc décidé d'allier plusieurs solutions.

Dans un premier temps, les services techniques se mobilisent régulièrement pour essayer de tenir les rues et les trottoirs le plus présentable possible.

Pour cela nous avons investi dans un désherbeur thermique et des appareils appelés « réciprocateurs » qui sont en fait des têtes de débroussailluse qui ressemblent à des taille-haies et qui évitent les projections.

Ces derniers ne nous donnent pas satisfaction et les binettes ont fini par faire leur retour.

Cela représente un travail fastidieux et pénible et le résultat n'est malheureusement que provisoire.

Lorsque cela est possible, nous préférons embellir plutôt qu'éliminer et pour cela nous avons commencé à semer des petites plantes florifères en pieds de murs.

Ce travail commence à porter ses fruits et vous pouvez vous en rendre compte le long de l'école ou dans la rue piétonne du presbytère par exemple.

Tout comme le déneigement, l'entretien des trottoirs est en partie dévolu aux riverains. À ce titre nous tenons à remercier très sincèrement les habitants qui jouent le jeu et qui désherbent, fleurissent et embellissent notre environnement.

À partir du printemps, pour vous encourager à fleurir vos pieds de mur, vous trouverez des petits sachets de graines en mélange mis gratuitement à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Vous pourrez ainsi, vous aussi, participer à cette transition et favoriser la biodiversité et l'habitat de nos insectes utiles tels que les abeilles, tout en améliorant notre qualité de vie.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre participation.

« Nous n'héritons pas de la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »

Antoine de Saint-Exupéry



LES INFOS DU SITOMAP

Pour

- De plus amples informations
- Signaler un problème de collecte
- Connaître les horaires des déchèteries
- Commander une poubelle...

Appelez au 02 38 32 76 20

Consultez le site www.sitomap.fr

Collecte porte à porte

Tous les jeudis après-midi.

Il n'y a pas de collecte des déchets ménagers les jours fériés. Les collectes sont donc décalées d'une journée à partir du jour férié.

Apport volontaire

Sur la commune, colonnes à verre, à papier et emballages recyclables. Bornes à textiles sur le parking des Fanums à Pithiviers-le-Vieil et rue de l'Eglise à Bouzonville-en-Beauce.

La déchèterie

Route de Bouzonville-en-Beauce
45300 Pithiviers

Collecte des encombrants

5 février 2021



Le prestataire du SITOMAP signale rencontrer, parfois, des stationnements gênants lors de la collecte des déchets. En effet, ces derniers étant situés sur l'emplacement du demi-tour du camion, l'équipe ne s'engage pas sinon elle est contrainte de ressortir de la rue en marche arrière, ce qui est strictement déconseillé pour raison de sécurité. Dans ces cas-là, le ramassage n'est pas effectué et le SITOMAP en informe la mairie, photos à l'appui.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Pithiviers :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h30-12h		8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h

Il est demandé de venir 1/4 d'heure avant la fermeture afin d'avoir le temps de décharger ses déchets
La déchèterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Le SITOMAP a décidé de lancer une nouvelle opération d'aide au compostage domestique auprès des usagers résidant sur le territoire du syndicat. Chaque foyer a la possibilité d'acheter un composteur de son choix dans le commerce, le SITOMAP pourra ensuite subventionner cet achat.

L'aide au compostage se traduit par le versement d'une subvention à hauteur de :

- 20 € pour un composteur d'un volume inférieur ou égal à 400 Litres
- 25 € pour un composteur d'un volume supérieur à 400 Litres

Le nombre de composteurs subventionnés est limité à un par foyer. Les foyers dotés d'un composteur lors de la précédente opération ne pourront prétendre au versement d'une subvention. De plus, sans mention du volume sur la pièce d'achat, la subvention attribuée sera de 20 €.

Cette subvention se fera dans la limite des frais engagés et sur présentation des pièces suivantes :

- Une facture d'achat acquittée
- Un justificatif de domicile (taxe foncière ou d'habitation)
- Un RIB (pour le versement de la subvention par mandat administratif, qui est versée une fois par trimestre).

Tout administré faisant une demande de subvention s'engage à répondre aux questionnaires et enquêtes concernant la pratique du compostage dans le cadre du suivi de l'opération et à réserver l'utilisation du composteur à son habitation située dans une commune adhérente au S.I.T.O.M.A.P.



S.I.T.O.M.A.P.

Route de Bouzonville en Beauce - 45300 PITHIVIERS

Tel : 02 38 32 76 20 Fax : 02 38 32 76 22 - Email : sitomap@sitomap.fr

www.sitomap.fr

LA SANTÉ FINANCIÈRE DE NOTRE COMMUNE

En ce début de mandat, il est normal que les nouveaux élus, mais aussi les habitants, soient informés et s'interrogent sur la santé financière de la commune de Pithiviers-le-Vieil.

Il existe 3 budgets qui devraient règlementairement s'équilibrer chacun de leur côté : le budget communal, le budget de l'eau et le budget de l'assainissement.

Le budget communal

Après les importants investissements de 2008 - 2009 financés en grande partie par des emprunts, la C.A.F* de la commune s'est effondrée à 2 € par habitant.

Malgré la chute des dotations de l'état (DGF), l'arrêt des investissements significatifs et la politique d'économie menée depuis 10 ans permettent aujourd'hui de ramener la C.A.F à environ 100 € par habitant et ainsi d'éclaircir un peu l'horizon et de rêver à des projets.

Le budget de l'eau

La C.A.F du budget de l'eau est correcte, à environ 26 € par habitant. C'est l'augmentation marquée des tarifs de l'eau en 2015 qui conduit à ce résultat.

Le budget de l'assainissement

En revanche, malgré l'augmentation des tarifs en 2015, la C.A.F nette de l'assainissement est largement négative (- 30 € par habitant) et il ne faut pas compter sur la fin du remboursement de l'emprunt principal en 2026 pour crier victoire, car la C.A.F brute (c'est-à-dire sans prendre en compte le remboursement des emprunts) est quasi à 0 € par habitant.

Aussi, pour limiter le transfert massif du budget de la commune vers le budget de l'assainissement et pour pouvoir faire quelques travaux sur la station vieillissante de traitement des eaux usées, il sera nécessaire d'augmenter le tarif de l'assainissement.

*La C.A.F, ou Capacité d'AutoFinancement, correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de la commune et dont elle pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers.

La C.A.F mesure la capacité de la commune à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes. Elle représente donc l'excédent de ressources internes dégagées et peut s'analyser comme une ressource durable.

LES SERVICES À LA PERSONNE DE LA CCDP

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du

PITHIVERAIS

SERVICES À LA POPULATION

Secrétariat : 02.38.30.99.99



PETITE ENFANCE

0-3 ans

MULTI-ACCUEIL

"A PETITS PAS"

02 38 30 02 31

multi-accueil@ccdp.fr

**RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES**

Itine'Ram
06.08.21.60.44
itineram@ccdp.fr

Taxi'Ram
02.38.32.76.14
taxiram@ccdp.fr

Lecoccinelles
02.38.34.25.87
06.33.54.55.56
lecoccinelles@ccdp.fr

Trottir'Ram
02.38.40.00.47
06.37.59.60.77
trottiram@ccdp.fr

JEUNESSE

11-17 ans

ANIM'ADO (11-17 ans, Chilleurs-aux-Bois)

06.74.88.39.91

cedric.lascombe@ccdp.fr

CLUB ADOS (11-14 ans, Pithiviers)

ACCUEIL JEUNES (14-17 ans, Pithiviers)

06.72.22.85.57

LUDOTHÈQUE

06.48.83.78.77 - 06.79.36.37.83

brunelle.ludoroule@ccdp.fr

stephanie.ludoroule@ccdp.fr

CENTRES AQUATIQUES

Toute l'année : Piscine couverte

12 rue Gabriel Lelong, 45300 PITHIVIERS

02.38.30.04.28

piscine@ccdp.fr

Été seulement : Piscine découverte

Allée des Platanes, 45300 PITHIVIERS-LE-VIEIL

POINT INFORMATION JEUNESSE

Centre Madeleine Rolland Porte 3

Rue Madeleine Rolland, 45300 PITHIVIERS

06.73.21.05.62

pij@ccdp.fr

ACTION SPORTIVE

02.38.32.89.38 - 06.79.11.39.49

emeric.klisowska@ccdp.fr

ENFANCE

3-11 ans

Accueils de loisirs de Chilleurs-aux-Bois, Estouy, Pithiviers et Sermaises

Renseignements et inscriptions sur le site Internet de la CCDP ou auprès du Guichet Unique Education
1 Place Denis Poisson, 45300 PITHIVIERS

02.38.32.06.31

guichet.unique@ccdp-pithiviers.fr

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

LES INFOS DE LA POLICE MUNICIPALE

Caméra piétons

Le policier municipal sera équipé prochainement d'une « caméra piétons ». Le déclenchement de l'enregistrement n'est pas systématique et restera à l'entière discrétion de notre policier.

Au cours de leurs missions, les agents de police municipale « peuvent procéder en tous lieux, y compris les lieux privés, au moyen de caméras individuelles, à un enregistrement audiovisuel de leurs interventions lorsque se produit ou est susceptible de se produire un incident ». Cet enregistrement « n'est pas permanent » et a pour finalités « la prévention des incidents au cours des interventions », « le constat des

infractions », « la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves », ainsi que « la formation et la pédagogie des agents »



Opération tranquillité vacances

L'opération « tranquillité vacances » permet aux habitants de Pithiviers-le-Vieil qui s'absentent temporairement de leur domicile, de le faire surveiller par la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale. Pour bénéficier de ce service gratuit, il est nécessaire de remplir un imprimé à retirer à l'accueil de la Mairie

ou à télécharger sur le site internet de la commune. Une copie de ce document est alors transmise à la Gendarmerie.

Durant l'année 2020, 44 demandes de surveillance d'habitations ont été enregistrées par la Police Municipale.

Identification des animaux domestiques

Nous rappelons à nos habitants que l'identification des chats de plus de 7 mois et des chiens est obligatoire depuis le 01/01/2012 par tatouage, puçage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'Agriculture (Article R212-10 du Code Rural).

Les vétérinaires sont habilités de plein droit pour effectuer ce marquage.

Les indications permettant d'identifier les animaux et de connaître le nom et l'adresse de leur propriétaire sont portées sur un fichier national que peut consulter le policier municipal grâce à un code d'accès.

Ces informations sont précieuses en cas de disparition ou de décès de l'animal.

Brûlage des déchets

Afin d'éviter les nuisances dues au brûlage des déchets végétaux et résidus de jardins, les habitants de Pithiviers-le-Vieil sont invités à les déposer à la déchèterie la plus proche (Arrêté Préfectoral du 09 juin 2017).

Nuisances sonores

Il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques..., ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de : 8h30 à 12h et 14h à 19h30, les samedis que de : 9h à 12h et 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h (Arrêté Municipal du 20/10/1992).

Surveillance citoyenne

Afin de lutter contre les cambriolages, chacun doit être attentif à tout fait et comportement inhabituels. Dans le cadre de la participation citoyenne, n'hésitez pas à signaler ces comportements suspects à la Police Municipale et à la Gendarmerie Nationale.



Les chats errants

Profitant de l'installation d'une vétérinaire, la commune envisage une campagne de stérilisation pour les chats errants sur la commune avec la participation financière de l'association « 30 millions d'amis ».

La police municipale et les services techniques trapperont les chats et les conduiront pour stérilisation et identification au cabinet vétérinaire. Ils seront relâchés le soir même.

Nous éviterons ainsi les portées qui,

chaque année, augmentent la population féline et indisposent nombre d'habitants en raison des désagréments engendrés par leur présence.

Nous vous tiendrons informés des étapes de cette campagne par l'intermédiaire de Panneau Pocket.



RÉAGIR FACE AUX VIOLENCES CONJUGALES

EN PARLER



- **À des associations** : spécialisées dans la lutte contre les violences (plus de 111 CIDFF vous accompagnent partout en France)
- **Appeler le 3919** : ligne d'écoute anonyme et gratuite, 7j/7 de 9h à 22h (de 9h à 18h le week-end)
- **À votre entourage et/ou des professionnels** : soignants, travailleurs sociaux, enseignants, avocats, cellules d'écoute

PORTER PLAINTE



- **Au commissariat ou gendarmerie** : les forces de l'ordre disposent d'une grille d'évaluation du danger et des psychologues et intervenants vous accompagnent
- **Sur la plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes** : deux brigades sont formées et vous orientent vers la plainte 24h/24, 7j/7
- **À l'hôpital** : généralisation de la plainte à l'hôpital et certificat médical de constatation des violences

ÉLOIGNER LE DANGER



L'auteur des violences part :

- > Eviction de l'auteur des violences (mesure d'éloignement, saisie des armes)
- > Centre de soins et d'hébergement des auteurs

La victime des violences part, elle n'est plus redevable du loyer :

- > Garantie Visale : l'Etat se porte garant pour le relogement des femmes victimes
- > Hébergement d'urgence : 5000 places d'hébergement dédiées et géolocalisées par les professionnels
- > Accès facilité à un logement social

LA LOI EST DE VOTRE CÔTÉ



Vous protéger :

- > L'ordonnance de protection (éloignement, interdiction de détenir une arme, suspension et aménagement possible de l'autorité parentale)
- > Le Téléphone grave danger (dispositif d'alerte des forces de l'ordre et accompagnement par une association)
- > Le bracelet anti-rapprochement du conjoint violent

Vous défendre :

- > Avec l'Aide juridictionnelle pour couvrir les frais de justice
- > Des points d'accès gratuits au droit partout en France

Punir l'auteur des violences :

- > Condamnation pénale (prison, autorité parentale)
- > Stages de responsabilisation et de prévention de la récidive

SE RECONSTRUIRE



- **Prise en charge psychologique** : 10 centres de soins psycho-trauma ouverts sur le territoire
- **Allocation d'aide au retour à l'emploi** : en cas de démission forcée

**EN CAS
D'URGENCE,
FAITES LE 17
OU LE 112 (PORTABLE)**

Cancer

Le centre de coordination Centre - Val de Loire du dépistage des cancers souhaite informer la population de notre territoire et promouvoir le dépistage organisé des cancers du sein, colorectal (intestin et rectum) et col de l'utérus.



INFORMATION DEPISTAGE DES CANCERS

76 % DES FRANÇAIS DECLARENT QU'ILS FERONT PLUS ATTENTION A LEUR SANTE SUITE A LA CRISE DU COVID-19

Participer aux dépistages des cancers est un moyen pour prendre soin de soi. Lorsqu'un cancer est diagnostiqué précocement les chances de guérison sont meilleures.

Les examens de dépistage peuvent être réalisés par les professionnels de santé habituels dans le respect des gestes barrières.



PARTICIPATION AUX DEPISTAGES DES CANCERS / 2018-2019

(Nbre de personnes dépistées / nbre de personnes invitées)

	CANTON DE PITHIVIERS
CANCER COLORECTAL	34 %
CANCER DU SEIN	52 %

NOUS NE SOMMES PAS IMPUISSANTS FACE AUX CANCERS.

CRCDC - Antenne 45
959 rue de la Bergeresse

45160 OLIVET

Sein : 02.38.54.74.00 | Colon : 02.38.54.74.02
Col de l'utérus : 02.47.47.98.94

Dans ce cadre, la commune participe chaque année à « Octobre Rose », mois de sensibilisation au cancer du sein.



Plan canicule - confinement

Recensement des personnes vulnérables et fragiles.

La crise sanitaire vécue par tous en 2020 pendant l'épidémie du coronavirus amène les élus à être encore plus vigilants sur le recensement des personnes vulnérables.

C'est pourquoi, les habitants de plus de 70 ans ont tous reçu un courrier de la mairie les invitant à s'inscrire sur le registre habituel « canicule » qui devient désormais le registre « canicule - confinement ».

Comme chaque année, le plan national canicule sera réactivé du 1er juin au 31 août. Il comprend toujours la possibilité de recourir à une plate-forme téléphonique :

« Canicule info service » au 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Le CCAS tient un registre permettant une veille, en cas de canicule ou de crise sanitaire, auprès des personnes vulnérables (fragiles et isolées) qui sont inscrites. La demande d'inscription peut être faite par la personne elle-même ou un proche :

- Par téléphone au 02 38 30 25 12
- Par mail à adresse@mairie@pithiviers-le-vieil.fr

En cette période de pandémie : **PRENEZ SOIN DE VOUS !**



FRATERNITÉ - COVID-19

Le 3ème mot de la devise de notre République est apparu sous un nouveau jour en 2020. Dans un contexte sanitaire où chacun aura dû s'adapter, nous aurions pu voir le « chacun pour soi » prendre sa part du gâteau mais la solidarité s'est déployée sur notre commune.

Nos anciens élus communaux tout d'abord se sont mobilisés pour continuer d'assurer leurs fonctions électives alors que certains devaient prendre une retraite méritée et profiter du calme auprès de leur famille. Aidés par le personnel communal, le maintien du lien avec les personnes isolées, fragiles de la commune s'est mis en place, la liste d'appel du plan canicule devenant celle de la COVID pour apporter à chacun du soutien, de l'aide si besoin.

Les initiatives individuelles, dans un premier temps, puis collectives se sont développées. A l'image de l'idée d'un jeune de la commune, Rémi Andreotti : fournir un masque pour chacun. Rémi a pris contact avec la mairie pour proposer de réunir les bonnes volontés et coudre des masques à fournir aux habitants (son courrier dans l'encart ci-contre). Par le biais du site internet de la commune et de panneau pocket, la mairie a relayé l'appel aux couturières mais aussi au matériel (tissus, élastiques ...) pour permettre la réalisation de masques en tissu selon le tutoriel proposé par Rémi.

Un grand merci à tous les habitants qui se sont engagés pour la réussite de ce projet. Grâce à vous, ce sont environ 600 masques qui ont été réalisés et distribués aux habitants de la commune, notamment les plus de 70 ans.

Les professionnels se sont également mobilisés. La commune a pu compter sur le soutien du magasin Intermarché qui a fourni 400 masques pour le personnel de la commune alors que nous ne pouvions pas encore en obtenir. Par la suite, ce même magasin a également fourni des masques pour enfants afin de pouvoir les donner aux élèves n'en ayant pas, ou pas suffisamment, dans les écoles.

L'initiative associative a aussi permis de rassembler dans le respect des consignes sanitaires. Les associations ont dû stopper leurs activités mais ont innové et trouvé des solutions en ligne pour continuer à partager avec leurs adhérents. Finalement, chacun a pu se connecter chez soi pour suivre un cours de sport, partager une activité et ainsi se sentir entouré. Les liens créés via les réseaux sociaux ont permis de se sentir appartenir à une communauté plus grande. Dans le même temps, les associations ont préparé la reprise sans jamais se décourager, en pensant toujours à la joie de se retrouver « en vrai », d'organiser de nouveaux événements et surtout elles ont investi pour permettre le respect des consignes sanitaires et protéger chaque membre.

La fraternité, un sentiment qui dépasse l'égo, qui rassemble les individus pour faire face ensemble.

Merci à tous de votre investissement et de vos initiatives.

Bonjour,

Je constate, qu'au bout de trois semaines, la majorité des gens ne porte pas de masque et je souhaiterais suggérer à la mairie de mon village une idée qui me trotte dans la tête.

Puisque nous sommes tous enfermés, nous pouvons utiliser notre énergie de façon positive pour le bien commun.

Pourrions-nous organiser au sein de la commune une chaîne de fabrication de masques ? Il nous faut des couturières et de la matière première (tissus, élastiques). Tout le monde peut participer, je vous joins le patron utilisé par le CHU de Grenoble.

Contrairement à ce que l'état et les médias répètent depuis le début de cette pandémie, le port du masque est un auto confinement. Le but du port collectif est de limiter drastiquement la propagation du virus. Les pays asiatiques ont une approche totalement différente du fait de leur expérience ; celle-ci permet entre autre de ne pas bloquer la circulation des gens et de l'économie tout en les protégeant.

Merci de bien vouloir vous pencher sur ce sujet qui me paraît primordial.

Cordialement
Rémi ANDREOTTI



Rémi, skipper, nous avait lancé un dernier SOS :

**« Nous sommes tous
dans le même bateau.**

**S'il vous plaît, mobilisez-vous !
Une, deux ou trois personnes
ne suffiront pas
à fournir toute la commune. »**

LE CALENDRIER DES FÊTES 2021

Sous réserve que les mesures sanitaires le permettent

Samedis 16, 23 & 30 janvier Sous réserve du couvre-feu sanitaire	Séances de théâtre « adultes » Étoile Pithivérienne
Dimanche 17, 24 & 31 janvier	Séances de théâtre « adultes » Étoile Pithivérienne
Samedis 6 & 13 février Sous réserve du couvre-feu sanitaire	Séances de théâtre « adultes » Étoile Pithivérienne
Dimanches 7 & 14 février	Séances de théâtre « adultes » Étoile Pithivérienne
Dimanche 28 février	Randonnée pédestre et repas des Cyclos Randonneurs
Samedi 6 mars	Loto de l'Étoile Pithivérienne
Samedi 6 mars & dimanche 7 mars	Fête des gonflables de R'EVE d'enfants
Samedi 20 mars	Repas « montagnard » de l'APEI (Association des Parents d'Elèves Indépendants)
Dimanche 21 mars	Loto du Comité d'Animation de Bouzonville-en-Beauce réservé aux habitants
Samedi 3 avril	Soirée karaoké du Comité des fêtes
Samedi 10 avril	Journée de la pêche du Comité d'Animation de Bouzonville-en-Beauce
Dimanche 11 avril	Randonnée pédestre de l'Étoile Pithivérienne
Dimanche 11 avril	Vide ta chambre - vide dressing de l'APEI au gymnase municipal
Dimanche 18 avril	Repas des aînés de la commune offert par la municipalité aux plus de 70 ans
Samedi 1er mai	Vide-greniers de l'Étoile Pithivérienne
Samedi 8 mai	Commémoration nationale
Jeudi 13 mai & samedi 15 mai	Tournoi national de foot Alain Chaline
Samedi 29 mai	Soirée dansante de « Top a dance »
Dimanche 29 mai au dimanche 13 juin	Tournoi Open du Tennis Club de la Vallée
Dimanche 20 juin	Randonnée cycliste VTT et route
Dimanche 20 juin	Fête de la musique organisée par le Comité des Fêtes, place de l'Église
Vendredi 25 ou samedi 26 juin	Kermesse école maternelle
Samedi 26 & dimanche 27 juin	Rassemblement d'avions à l'Aéro-Club
Vendredi 2 juillet	Fête des prix école élémentaire
Mercredi 14 juillet	Fête nationale avec feu d'artifice dans la vallée et bal
Dimanche 12 septembre	Vide greniers du Comité d'Animation de Bouzonville-en-Beauce
Jeudi 7 octobre	Randonnée cycliste « sénior » des Cyclos randonneurs
Courant novembre (dates à confirmer)	Séances de théâtre « jeunes » de l'Étoile Pithivérienne
Mercredi 10 & jeudi 11 novembre	Lotos du Comité des fêtes
Jeudi 11 novembre	Cérémonie du souvenir
Samedi 27 & dimanche 28 novembre	Salon Art et Créativité – Salon d'Art Contemporain du Comité des Fêtes
Vendredi 31 décembre	Réveillon St Sylvestre du Comité des Fêtes

LES TRAVAUX

Travaux de voirie à Morailles et à Ormes

Ces aménagements, prévus en 2019, ont été effectués en 2020 pour un coût 143 480 € HT subventionnés à hauteur de 42 957 € par le Conseil Départemental.



Terrain de jeux multisports / city-park

63 525 € HT / subvention DETR : 19 302 € / subvention du PETR non connue à ce jour (Syndicat de Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais)

Ce terrain, en cours d'installation, sera accessible dès le début du printemps.



Dans cet espace de loisirs, une table de Ping Pong a été installée.

Aménagement aux normes PMR des bâtiments (ADAAP)

- Salle de Bouzonville-en-Beauce : 12 250 € HT / subvention du Conseil Départemental 7 050 €;



- Douches du gymnase : 4 440 € HT



Remise en état de la mare d'Ormes

1 056 € HT



Enfouissement des réseaux rue Duhamel du Monceau (sur 2 tranches : 2019 et 2020)

Coût supporté à hauteur de 73 139 € HT par la SICAP et 73 329 € HT par la commune.

Subvention attendue du SIERP (Syndicat intercommunal d'électricité pour la région de Pithiviers) : 10 400 €



Travaux divers

Budget de l'eau

- Réparation de fuites : 7038.50 € HT
- Pose de nouveaux compteurs : 4 792.00 € HT
- Extension de réseau d'eau potable : 5 408.00 € HT

Budget de l'assainissement

- Pose de clapet anti retour au forage de Bellebat : 1297.00 € HT
- Remplacement de la pompe Route de Laas : 1 318.00 € HT

Budget de la commune

- Point à temps : 14 400.00 € TTC
- Entretien des avaloirs : 4 722.60 € TTC
- Rehausse des bouches à clés avant réfection de la route D927 : 2 073.60 € TTC
- Remplacement du serveur informatique de la mairie : 10 517.41 € TTC
- Entretien des VMC des différents bâtiments : 1 368.00 € TTC
- Pose anti chute panier de basket : 1 68.00 € TTC
- Entretien élévateur Handicapés salle des fêtes : 1 315.08 € TTC
- Formation permis remorque 2 agents : 1 730.00 € TTC

LES ASSOCIATIONS

3000 ans d'Histoire

Erick LAIZEAU
PITHIVIERS-LE-VIEIL
02 38 30 57 21

Aéro-Club Pithiviers - Pithiviers-le-Vieil

Franck DAUVILLIERS
Chemin de Guignesoleil - BP 34
PITHIVIERS-LE-VIEIL
02 38 30 08 27 / acptv@free.fr

AFPAL Les Cèdres - Résidence Guignesoleil

CHBIHI Amina
Chemin de Guignesoleil
PITHIVIERS-LE-VIEIL
02 38 30 80 33
residence.guignesoleil@afpai-lescedres.com

Amis de la flamme

Jean-François DUPRÉ
11 rue de l'Abbé Cassegrain
PITHIVIERS-LE-VIEIL
06 83 28 09 37
lesamisdelafamme@gmail.com

Amicale du Personnel Communal

Janine BEAUVALLET
20 route de Laumonet
PITHIVIERS-LE-VIEIL
02 38 30 23 40

Anciens Combattants

Michel MARCHAIS
35 route de Laumonet
PITHIVIERS-LE-VIEIL
02 38 32 29 66 / m.marchais@orange.fr

APEI PLV (Association des Parents d'Élèves Indépendants)

EmmanuelleIVALDI
Mairie de Pithiviers-le-Vieil
Route de Toury
PITHIVIERS-LE-VIEIL
apei.plv@gmail.com

Club « Plaisirs du 3ème âge »

Angélique CARTIER
1 rue Abbé Cassegrain
PITHIVIERS-LE-VIEIL
02 38 30 84 60 / plv3eme.age@yahoo.com

Comité d'animation de Bouzonville-en-Beauce

Jean BARROIS
15 chemin des Ouches
BOUZONVILLE-EN-BEAUCE
02 38 30 38 57

Comité des Fêtes

Maryvonne REYNOLDS
20 chemin du Moulin de Pierre
PITHIVIERS-LE-VIEIL
02 38 30 56 35 / cdfplv@yahoo.fr
Page Facebook

Cyclos randonneurs

Gérard DRAMARD
2 rue de l'Armistice
PITHIVIERS-LE-VIEIL
02 38 30 27 14 / gdramard@neuf.fr

Entente Pithiviers-le-Vieil - Dadonville

Filipe JORGE
Mairie de Pithiviers-le-Vieil
Route de Toury
Pithiviers-le-Vieil
06 79 11 30 43 / 505151@lcfoot.fr
Page Facebook

Étoile Pithivérienne (volley, gym, stretching, théâtre)

Carole MAILLY
3 Impasse du Petit Prince
PITHIVIERS-LE-VIEIL
02 38 33 37 43 / carole_mailly@orange.fr
Page Facebook

L'Antre-Loup

Chantal ARCHAMBAULT
44 rue des Goths - Gourvilliers
PITHIVIERS-LE-VIEIL
06 98 50 43 61 / lantreloup@gmail.com

No Panik

Prestations de services et événementiel
Boris LAIZEAU
06 23 26 46 75

R'Ève d'enfants

Claudine LAFOND
BP 81006
45306 PITHIVIERS CEDEX
06 02 15 20 14
revedenfants.pithiviers@gmail.com

Scrabble

Maryvonne REYNOLDS
20 chemin du Moulin de Pierre
PITHIVIERS-LE-VIEIL
02 38 30 56 35 / maryvonne.reynolds@sfr.fr

Sports et Loisirs (tir)

Pierre VAGNER
9 route de Laumonet
PITHIVIERS-LE-VIEIL
02 38 30 54 10
p.vagner45@orange.fr

Société de chasse du bourg

Thierry NIQUIN
66 rue Etienne Rochette
PITHIVIERS-LE-VIEIL
09 51 90 56 78

Société de chasse de Fresnay-les-Chaumes

Emmanuel CHAUMETTE
2 rue du Presbytère
PITHIVIERS-LE-VIEIL
02 38 30 08 01

Société de chasse Le Boulay / Gourvilliers

Michel LANGUILLE
12 Bis Boulevard Cochery
PITHIVIERS
02 38 30 19 44

Société de chasse d'Ormes

Yves FLEUREAU
11 rue de la Couture Blanche - Ormes
PITHIVIERS-LE-VIEIL
02 38 30 07 47

Société de chasse de Bouzonville-en-Beauce

Emmanuel MERLET
3 rue du Colombier
BOUZONVILLE-EN-BEAUCE
06 83 52 22 34

Tennis Club de la Vallée

François LANGUILLE
27 Le Boulay
PITHIVIERS-LE-VIEIL
02 38 30 54 70
tclavallee.plv@gmail.com

Top A Dance

Marc DEFOSSEZ
Mairie de Pithiviers-le-Vieil
Route de Toury
Pithiviers-le-Vieil
06 02 15 90 88 / topadance@orange.fr
www.topadance.wixsite.com/topadance

Yoga Asana

Marc DEFOSSEZ
6 place du Monceau
PITHIVIERS-LE-VIEIL
02 38 30 25 10 / madez@wanadoo.fr

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Vos entreprises

AMBULANCES ST PAUL (Transports
Andesquard - zone de Morailles)
02 38 45 01 12

ANIM'45 PAPET Pascal (DJ animation
mariage, soirées) 06 73 43 12 65

CB Sono 2000 M. VERON
02 38 30 28 68 / 06 74 69 57 81

CERFRANCE Alliance Centre (Expertise
comptable et Conseil) 02 38 32 76 30

CHAMBRE D'AGRICULTURE
02 38 30 05 43

CORNET ETS (Mécanique agricole)
02 38 30 90 00

CRISTAL UNION (Sucrierie) 02 38 34 54 38

DEPUSSAY ETS (Matériel agricole)
02 38 30 30 94

DREAM IMAGING (Vente tirage photo
« Astronomie et Ouest Américain »)
02 38 30 25 78

ESM CENTRE (télécommunications)
02 38 06 19 06

GARAGE TOYOTA 02 38 32 07 40

GAUBERVILLE Transport 02 38 30 59 46

HUGUENY ETS (Mécanique agricole)
02 38 30 08 36

IDEE Gipen (Charpente bois)
02 38 32 36 50

LES 3 LABOUREURS SARL (Négoce et
conditionnement de pommes de terre)
02 38 39 40 10

LOC'MODUL (Constructions mobiles de
chantier) 02 38 39 88 67

LOISIRS SERVICES (Matériels Espaces
Verts) 02 38 30 25 27

MALTERIES FRANCO BELGES (Groupe
Soufflet) 02 38 30 01 80

MAUFFREY (Transporteur) 02 38 30 21 12

MFS (Manutention Formation Sécurité)
02 38 34 16 65

MSA (Mutualité Sociale Agricole)
02 37 999 999

PAVISOL Confort (Aménagement de la
maison) 02 38 40 01 00

PITHIVIERS AUTOMOBILES
02 38 33 48 49

PLV CONTRÔLE (Contrôle technique)
02 38 39 92 04

RIBEIRO Jimmy SARL (Mécanique
générale) 02 38 30 21 17

SARL Centre Hippique du Pithiverais
02 38 30 08 19

SCB PALETTES (Achat - vente de
palettes) 06 98 90 66 98

SOLOMAT LOCATION (Location - vente
de matériels) 02 38 30 00 10

SOUFFLET AGRICULTURE - CERAPRO
02 38 34 53 45

SOUFFLET GROUPE - Silo Le Moulin de
Pierre 02 38 30 24 29

SNAAM (Armatures métalliques)
02 38 30 25 22

YOU SAUVETRE (Travaux publics)
02 38 30 26 35

Vos artisans

AGGS SOLON Grégory SARL - Électricien
06 13 42 57 09

ALEGRE Guillaume SARL Maçon /
Couvreur 02 38 30 34 65

AR'TOIT DUVERGER Gaël - Couverture /
charpente/zinguerie 02 38 33 05 11

BACHELIN Patrick Menuisier
02 38 30 22 01

ENTREPRISE DUPRÉ Peintre
02 38 30 53 42

GIRARD Christophe Electricien auto-
entrepreneur 06 78 02 59 36

GONCALVES Lucie Coiffeuse à domicile
06 33 81 07 07

JOLLIVET CUISINES Menuisier cuisiniste
auto-entrepreneur 02 38 30 57 88

LMS AUTOS Réparation et entretien
toutes marques automobiles
06 84 67 41 17

PINTO ANTONIO « Bâti-Rénov »
Carreleur, peintre et travaux divers
06 80 17 23 65

Vos commerçants ambulants

Poissonnerie

Michel JOUDIOU - Fay aux Loges
Passage tous les mercredis de 8h30 à
9h30 à Pithiviers-le-Vieil et Bouzonville-
en-Beauce
02 38 59 25 73

Pizza à emporter

SOMMET'PIZZA Tous les jeudis sur la
Place de l'Église à Pithiviers-le-Vieil
à partir de 18h

Boucherie

LE COGUIC Boiscommun
Passage le mercredi matin sur demande
02 38 33 70 24

Vos grandes surfaces

BRICOMARCHÉ 02 38 30 05 04

INTERMARCHÉ 02 38 30 05 09

Vos commerces

EARL d'Anne-Sophie Fruits et légumes de saison 06 41 44 76 14

EARL FAUCHEUX Agriculture bio (huiles et lentilles) 06 13 13 33 93

LA BULLE D'ELSA Salon de coiffure 09 81 15 27 56

LA PAILLOTE plats à emporter produits artisanaux - caviste 02 38 39 97 03

LEVANT Patrice Boulangerie 02 38 30 08 30

POISSON Thierry « Aux Cyprès » Café tabac restaurant épicerie 02 38 30 08 50

ROSERAIE DE MORAILLES Boutique de produits bio et locaux 02 42 24 00 09

Vos gîtes ruraux et chambres d'hôtes

SALLIN Claudine,
Gîte rural / Gîte de France au 14 rue
des Goths - Gourvilliers
02 38 30 25 14

MARFEUILLE Corinne et Régis
Chambres d'hôtes au 29 Grande Rue
Fresnay les Chaumes 06 87 22 73 22

Les écoles du groupe scolaire Christian Charbonnier

Avec la crise sanitaire causée par la Covid 19, les écoles ont été fermées plusieurs semaines.

À la reprise, les organisations, que ce soit dans les écoles, à la cantine ou à la garderie, ont été perturbées. Grâce à l'implication intense des directrices, des enseignant.e.s, du personnel communal et intercommunal, les enfants ont pu être accueillis dans le respect des directives gouvernementales qui changeaient souvent.

La 3ème classe en maternelle est maintenue

Sur le dernier bulletin municipal, nous vous faisons part de notre inquiétude concernant le maintien des 3 classes en maternelle. L'arrivée de nouveaux habitants a fait évoluer positivement le nombre d'élèves. C'est finalement avec un effectif de 63 élèves que la rentrée a eu lieu.

Suite au départ de Mme Marie Octeau, Mme Rose-Elyse Rouillon est la nouvelle directrice.

Une 6ème classe en élémentaire

Le nombre d'élèves étant important, 2 jours après la rentrée, nous avons appris une bonne nouvelle : l'ouverture d'une 6ème classe à l'école élémentaire pour le lundi suivant !

C'est vraiment un bien pour les enfants et les enseignants.

La 6ème classe a été installée en continuité des autres classes, c'est-à-dire à la place de la garderie des maternelles.

La garderie maternelle a été transférée dans la salle de motricité de l'école maternelle et a accueilli les enfants dès le lundi matin.

Pas de changement pour la garderie élémentaire, elle reste dans les locaux de l'école élémentaire.

Malheureusement, suite à la crise sanitaire, les CM2 ne sont pas partis en classe de découverte à la mer. C'est bien dommage pour les enfants car ces séjours laissent toujours des souvenirs formidables.

Historiquement, la commune de Pithiviers-le Vieil encourage ces séjours, il y a bien longtemps qu'elle n'y a pas participé !

APEI



L'Association des Parents d'Élèves Indépendants de Pithiviers-le-Vieil a pour objectif de récolter des fonds afin de les redistribuer aux écoles maternelle et élémentaire de la commune.

Toute personne qui le souhaite peut soutenir financièrement l'association, mais seuls les parents ayant des enfants scolarisés dans les écoles de Pithiviers-le-Vieil pourront être des membres actifs.

Nous œuvrons toute l'année en mettant en place différentes actions.

Nous proposons tous les ans la vente de chocolats au moment de Noël. Cette année nous allons proposer la vente de parfums sur la période de mai et juin.

Tous les ans, nous organisons également un repas. Cette année ce sera un repas « montagnard », avec

au menu « tartiflette » et diverses animations sur le thème de la montagne, qui devrait avoir lieu le 20 mars 2021 à la salle des fêtes de Pithiviers-le-Vieil.

Le « vide ta chambre », organisé chaque année, est programmé le 11 avril 2021 et devrait avoir lieu au gymnase de Pithiviers-le-Vieil.

Et comme tous les ans, diverses actions « surprises » seront menées durant l'année en fonction de nos idées et de nos possibilités.

Tout cela nous permet de financer des projets scolaires qui vont de l'achat de matériel, au financement de spectacles, de sorties scolaires ou d'intervenants au sein des écoles. Nous organisons également tous les ans un goûter de fin d'année pour l'ensemble des enfants avec les fonds récoltés.



ÉCOLE MATERNELLE

Présentation de l'école 2020-2021

Cette année, l'école maternelle compte 63 élèves et 3 classes.

Les enseignantes se nomment Mme Bizouerne et Mme Levéel pour la classe des PS-MS, Mme Debove pour la classe des PS-GS et Mme Rouillon (directrice) pour la classe des MS-GS.

L'école maternelle, l'apprentissage par le jeu

A l'école maternelle, les élèves peuvent, à travers les jeux, apprendre de nouveaux savoirs, par petits groupes. Les ateliers sont nombreux : apprentissage de l'écriture, jeux de numération, jeux de société, jeux de construction, arts visuels, motricité...



A l'école maternelle de Pithiviers-le-Vieil, les 3 classes que compte l'école forment une chorale. Tous les élèves se réunissent chaque semaine pour chanter ensemble, apprendre des chansons et découvrir de nouveaux rythmes.

Le mardi 17 décembre 2019, tous les élèves de l'école ont ainsi participé au marché de Noël en interprétant plusieurs chants devant un public de parents conquis.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Cette année l'école compte 135 élèves et 6 classes. La sixième classe a été rouverte à la rentrée de septembre.

Les enseignantes et enseignant se nomment Mme Moudar et Mme Soubeyran pour la classe des CP-CE1, Mme Péron pour la classe des CP-CE1, Mme Brignon pour la classe des CE1-CE2, M. Sergent pour la classe des CE2-CM1, Mme Bédère pour la classe des CM1-CM2 et Mme Rochette (directrice) et Mme Soubeyran pour la classe des CM1-CM2

« Les élections des délégués de classe »

Le vendredi 11 octobre 2019, les élèves de l'école se sont rendus aux urnes pour élire leurs délégués de classe. Chaque classe élit deux élèves délégués et deux élèves suppléants. Ils ont profité du matériel installé pour les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école. Les enseignantes profitent de cette journée électorale pour apprendre aux enfants l'importance de voter et pour construire une conscience citoyenne.



« Les concerts des Jeunesses Musicales de France »

Comme chaque année, les élèves de l'école participent à des concerts organisés par les JMF au Donjon de Pithiviers. En novembre 2019, les élèves de CE2 sont allés assister au spectacle « Duologie » d'Emilie Calmé et de Laurent Maur. « Duologie » est une comédie musicale, un cinéma muet au cours desquels les élèves ont écouté des mélodies jouées à l'harmonica et à la flûte. Un moment doux et émouvant.



« Plantation d'un cèdre du Liban dans la vallée »

Entourée des élus et parents d'élèves, la classe de CP-CE1 a eu la joie et l'opportunité de planter un cèdre, qui a été donné gracieusement à la ville, dans la vallée de Pithiviers-le-Vieil.

Les élèves ont, chacun leur tour, tiré la petite carriole qui transportait le cèdre jusqu'en bas de la vallée. Puis, Monsieur Chaline leur a expliqué la provenance de cet arbre ainsi que ses caractéristiques.

Une fois le cèdre mis en terre, les élèves l'ont arrosé. Enfin, ils ont appris à donner un ordre de grandeur de la circonférence d'un chêne en formant une chaîne autour de cet arbre.

Sur le chemin du retour, les élèves ont réinvesti leurs connaissances suite à l'intervention du policier municipal sur la sécurité routière.

De retour à l'école, les élèves ont eu le plaisir de partager un goûter offert par la mairie.

Afin de garder une trace de leur après-midi, les élèves ont réalisé un poster avec des photos qu'ils ont légendées.

Une sortie très riche pour les élèves puisqu'ils ont développé diverses compétences comme la découverte du monde du vivant, les valeurs civiques, la production d'écrits, les compétences du domaine des mathématiques.



« Le marché de Noël »

Le marché de Noël a eu lieu le mardi 17 décembre 2019. Comme tous les ans, l'école invite les parents d'élèves au marché de Noël ouvert par les chants des enfants préparés par Dominique Auton, notre intervenant musique. Les élèves ont vendu également des objets qu'ils ont fabriqués en classe avec leur enseignante. Les élèves avaient préparé en classe des crêpes qu'ils ont vendues lors de cette soirée.



« FRMJC (exposition de culture scientifique itinérante) »

En janvier, les élèves de l'école sont allés à l'exposition « des Maths ... en somme » et ont participé à des ateliers mathématiques sous la forme de jeux et de manipulation.

« Les séances USEP »

Sur le temps scolaire, les élèves sont allés à des rencontres sportives. Les élèves de cycles 2 ont participé aux jeux d'opposition. Les élèves de cycle 3 se sont démenés lors de parcours de régularité au parc de Bellecour.

« La SITOMAP »

Dans la cadre de l'éducation à la citoyenneté et au recyclage, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 sont allés visiter la SITOMAP et ils ont bénéficié d'un atelier pour les sensibiliser au tri sélectif.

« Un fruit pour la récré »

Tous les jeudis, à la récréation du matin, les enfants de l'école élémentaire ont la possibilité de manger un fruit. Cette action issue du programme européen « un fruit pour la récré » et qui remporte toujours un vif succès est reconduit tous les ans depuis 2015.

« La BPDJ »

En février, les gendarmes de Pithiviers sont intervenus auprès des élèves de CM1 et CM2 pour travailler différents thèmes comme « la prévention sur les violences et les incivilités » pour les CM1 et « la prévention sur la loi » pour préparer le passage du permis internet pour les CM2. Ils ont réussi avec succès ce permis en juin.

« Le carnaval »

Comme tous les ans au mois de mars, les élèves des écoles maternelle et élémentaire se retrouvent dans la cour de l'école pour parader dans leurs beaux costumes. Après une bataille de confettis, les élèves partagent un bon goûter.



« La soirée des CM2 »

A la fin de l'année scolaire, les élèves de CM2 se sont organisés une soirée. Ils se sont retrouvés dans la cour de l'école où ils ont préparé leur repas, ont dansé et joué avant de se quitter pour les grandes vacances. Des retrouvailles bien méritées où tout le monde a passé un excellent moment.



Inscriptions

Les inscriptions à l'école élémentaire auront lieu le jeudi 15 avril de 9h à 18h à l'école élémentaire.
Prendre un rendez-vous auprès de Mme Rochette pour fixer l'horaire en téléphonant au 02.38.30.08.10.

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu le jeudi 15 avril 2021 de 9h à 18h à l'école maternelle.
Prendre un rendez-vous auprès de Mme Rouillon pour fixer l'horaire en téléphonant au 02.38.30.67.14.

Dans les deux cas, se munir des documents suivants :

- un justificatif de domicile,
- le carnet de santé de l'enfant,
- le livret de famille.

Hommage

Alain ELAMBERT



Alain Elambert nous a quittés le 3 avril 2020, à l'âge de 73 ans, dans une période de confinement qui ne nous a pas permis de lui dire au revoir dignement et de transmettre, de vive voix, nos sincères condoléances à ses proches.

Venant de l'Eure-et-Loir et habitant Bouzonville-en-Beauce depuis 1973, il s'est beaucoup investi dans la vie locale. Maire délégué de Bouzonville-en-Beauce pendant trois mandats, conseiller communautaire à la Communauté de Communes le Cœur du Pithiverais durant deux mandats, il s'occupait spécifiquement de la voirie qui était son domaine de connaissances en continuité d'une vie professionnelle consacrée à l'aménagement de nos routes à la Direction Départementale de l'Équipement. Il avait à cœur d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes dans notre commune.

Toujours à l'écoute des habitants, il partageait les moments de convivialité comme la journée de la pêche, les vide-greniers et les commémorations.

À l'école, les enfants étaient impressionnés par sa stature lorsqu'il distribuait les chocolats à Noël ou les prix en fin d'année scolaire, mais ces moments privilégiés le ravissaient et il savait se mettre à leur portée. C'était une personne généreuse, dotée de beaucoup d'humour.

En 2010 il avait réussi à convaincre les habitants de Bouzonville-en-Beauce pour la mise en place de l'assainissement et fut le leader et l'interlocuteur de cet important projet.

Les paysages beaucerons l'inspiraient et il les immortalisait à l'aide d'aquarelles qu'il a exposées lors de différentes animations communales. Il aimait parler de sa famille et surtout de ses deux petits-fils avec lesquels il passait des moments chargés de complicité.



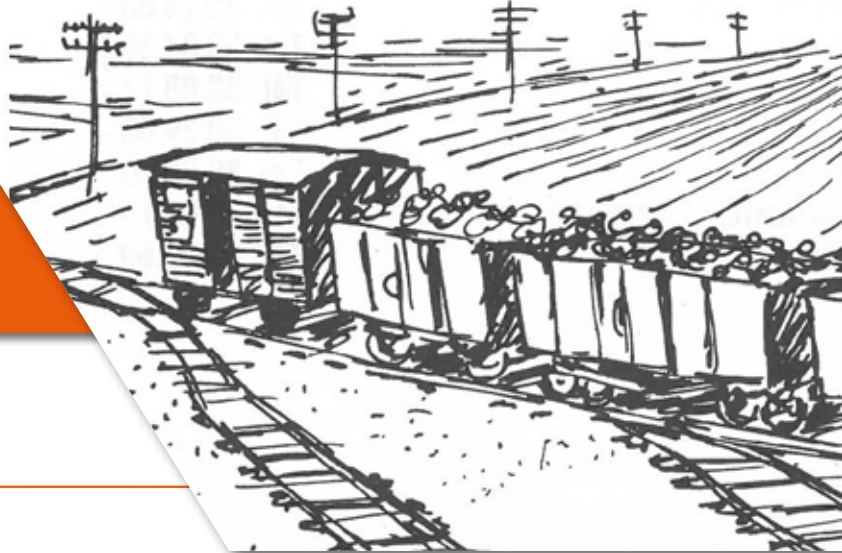


Alain a illustré les premiers bulletins municipaux et quelques couvertures de programmes pour le théâtre de l'Étoile Pithivérienne.



Hommage

Alain ELAMBERT



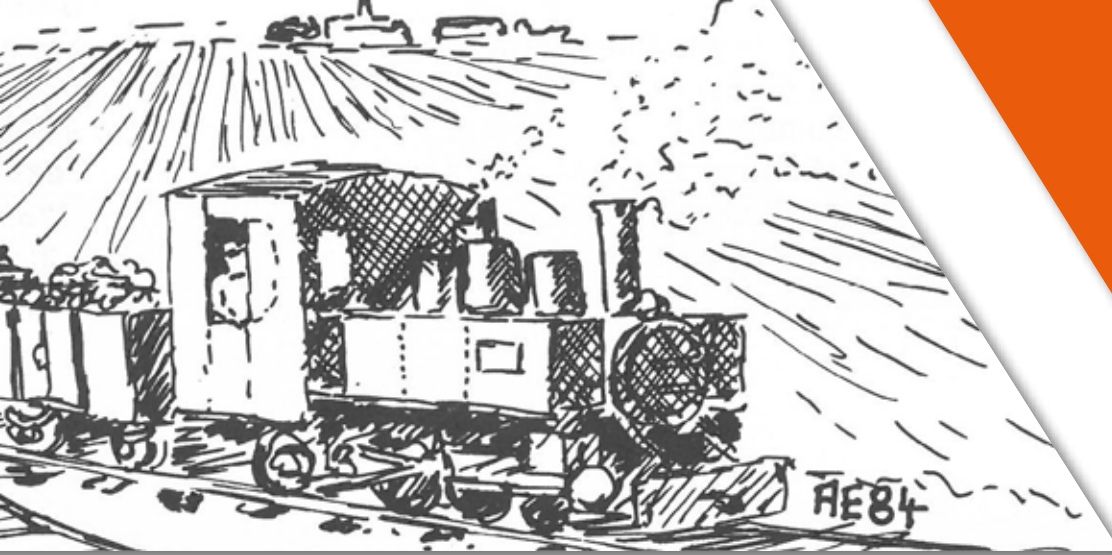
Il avait une passion très particulière pour les chemins de fer à vapeur et a aimé endosser le rôle de chef de gare en assurant la présidence de l'Association du Musée des Transports de Pithiviers (AMTP) pendant 20 ans. Ce statut lui valut d'être désigné, en 2016, parrain de la foire de la Saint Georges à Pithiviers.

Nous avons tous vu fonctionner des machines à vapeur sur les voies ferroviaires entre Pithiviers et Bellebat. La création d'un syndicat intercommunal regroupant les communes de Pithiviers et Pithiviers-le-Vieil a permis l'aménagement du site de Bellebat pour lequel Alain s'est investi dans la construction d'une gare permettant ainsi à d'autres passionnés de profiter de ces instants de prédilection. Dans ce cadre champêtre, nous vivons un retour dans le temps avec la petite Schneider roulant sur les rails du Décau pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Initiateur de projets d'envergure pour des rencontres de passionnés de locomotives à vapeur dans plusieurs villes européennes, il organisa en juin 2017 sur Pithiviers un week-end mémorable. Un feu d'artifice devait être tiré pour cette occasion sur le site de Bellebat mais le temps particulièrement chaud et sec n'a pas permis cette manifestation qui fut reportée en octobre en plus petit comité.

Sur la route d'Étampes, le premier rond-point à l'entrée de Pithiviers expose une locomotive du Décau qui rappelle cet attrait touristique pour notre localité et forcément anime une pensée en lien avec le souvenir d'Alain.

Il est évident que toutes ces activités associatives, ces implications dans la vie de la commune ont été possibles grâce à la complicité et le soutien de Dominique, son épouse.





Nous transmettons tout notre soutien à sa famille.
Au revoir et merci Alain ! Avec encore toute notre reconnaissance.

◆ Les amis de la flamme

L'année 2020 s'est écoulée avec peu d'activité à cause de la Covid.

Notre dernière Assemblée Générale a eu lieu en octobre 2019 avec 68 adhérents présents.

L'année 2020 commençait bien avec l'organisation de la St Valentin le 14 février, soirée qui fut bien appréciée des 60 participants. Ce fut malheureusement notre dernière manifestation de l'année.

Nous avions prévu en mars 2020 une sortie théâtre suivie d'un repas à Paris, puis en mai un voyage de 3 jours en Normandie. Ces 2 activités seront reportées, nous les reproposeons quand ce satané virus ne fera plus parler de lui.

Malgré tout cela, nous ne manquons pas de vous présenter nos meilleurs vœux et surtout une bonne santé !



◆ Les anciens combattants

Sans public et dans le respect des mesures sanitaires, la célébration de la fête de la Victoire du 8 mai 1945 et la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 ont été célébrées par M. Marchais, président des Anciens Combattants, M. le Maire et quelques élus.

Invités à pavoiser, quelques habitants ont fait preuve d'imagination !



◆ L'aéroclub du Pithiverais

Notre activité demeure la formation au brevet de pilote privé avec une dizaine d'élèves en formation.

La qualité de notre formation a permis à plusieurs d'entre eux d'obtenir leur Brevet en 2020 (2).

Nos pilotes brevetés profitent de nos deux avions (2 Cessna : 2 places et 4 places) pour voler localement (Chamerolles, les châteaux de la Loire, ...) ou bien aller plus loin voire même à l'étranger (L'Angleterre, les Baléares, ...).

En 2020, la formation ne s'est pas arrêtée aux portes de l'aéroclub !

Pour la quatrième année, des cours théoriques ont été dispensés au sein du Collège Denis Poisson et du Lycée Duhamel du Monceau, bénévolement, chaque mercredi, à une quinzaine d'élèves.

En septembre 2020, 13 élèves ont obtenu le Brevet d'Initiation Aéronautique ce qui leur a permis fin septembre de réaliser un vol de 55 mn aux commandes de notre avion école.

Notre aéroclub est toujours un lieu de convivialité où se rencontrent des passionnés (1 nouvel avion

basé en 2020). Nous sommes ravis d'accueillir et de guider nos visiteurs dans la découverte de ces nouvelles machines.

Plusieurs formules de baptêmes de l'air sont toujours proposées et le bar est ouvert tous les week-ends.

Nous sommes d'autant plus heureux de maintenir ces animations que nous nous sentons soutenus par les habitants de Pithiviers-le-Vieil.

En effet, le voisinage apprécie toujours de voir voler nos avions, le « terrain » du Monceau est encore un lieu de promenades familiales et de rencontres qui fait partie du paysage de la commune.

Un grand merci à la municipalité de Pithiviers-le-Vieil et à la communauté de communes « Le Cœur du Pithiverais » de nous donner l'occasion de nous présenter et plus généralement de nous permettre d'exercer notre activité dans les meilleures conditions.

En retour, nous nous appliquons à faire connaître les joies de l'aviation en suscitant des vocations ou, simplement, en proposant de survoler notre belle région.



BAPTEME DE L'AIR : 95 euros

Un vol d'1/2 heure, 1 à 3 passagers

VOLS DECOUVERTE DU PILOTAGE :

190 euros

3 vols d'1/2 h, sur avion école avec instructeur

CONTACTS : Aéroclub du Pithiverais

02.38.30.08.27 acptv@free.fr

Site www.ac-ptv.org

Notre association en quelques chiffres :

Des installations sur 15 hectares

1 piste en herbe de 1 000 mètres

12 avions basés : 2 avions propriété de l'association et 10 avions de propriétaires privés

Environ 600 heures de vols /an, dont 300 h en instruction

Environ 1 800 mouvements / an

◆ Comité d'animation de Bouzonville-en-Beauce

Depuis sa création en février 1988, le comité d'animation a organisé de nombreuses manifestations dans notre commune.

Les membres du bureau, aidés par de nombreux bénévoles, continuent à maintenir des activités dans un seul but : animer notre village de Bouzonville-en-Beauce.

Malheureusement la COVID 19 est venue perturber le déroulement de l'année qui vient de s'écouler et à partir du 17 mars le confinement nous a contraint à annuler nos manifestations.

Notre première manifestation de l'année, notre loto, a pu être organisé dans de bonnes conditions le 8 mars. Les différents lots ont fait le bonheur des petits et des grands. Le gros lot (un salon de jardin) a été remporté par un habitant de Bouzonville. Les enfants n'ont pas été oubliés, une partie leur a été dédiée et tous sont repartis avec un lot.

Nos autres manifestations de l'année (journée de la pêche, vide-greniers, 14 juillet...) n'ont pas pu se dérouler compte tenu de la situation sanitaire actuelle.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les bénévoles qui se joignent à notre équipe lors de nos manifestations.

Nous espérons voir la situation s'améliorer et comptons sur vous pour nous retrouver cette année dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous vous donnons ci-dessous les dates de nos futures manifestations, dans l'espoir que celles-ci pourront se tenir !

... Nos rendez-vous pour 2021 :

- ✓ Assemblée générale : le vendredi 29 janvier à 20h30
- ✓ Loto : le dimanche 21 mars
- ✓ Journée de la pêche : le samedi 10 avril
- ✓ Fête Nationale : le 14 juillet
- ✓ Vide-greniers : le dimanche 13 septembre
- ✓ Halloween : le samedi 31 octobre

Vous désirez nous rejoindre ? Vous avez des idées d'animation ? Venez nous voir lors de l'assemblée générale, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.



◆ Comité des fêtes

Comme pour beaucoup d'associations, 2020 a été et restera une année blanche pour le Comité des Fêtes qui espère de tout cœur que 2021 sera celle du retour complet des manifestations programmées (karaoké, fête de la musique, lotos, salon d'Art et créativité et salon d'Art contemporain et réveillon de la St Sylvestre).

Vous aimez votre village, vous souhaitez qu'il vive, alors rejoignez-nous au sein de l'association pour venir renforcer l'équipe et apporter du sang neuf et de nouvelles idées. Avec nous, vous trouverez convivialité, partage et bonne humeur qui sont nos maîtres mots.

N'hésitez pas à prendre contact ou laisser un message au 02.38.30.56.35.



◆ L'Étoile Pithivérienne

Comme dans un grand nombre d'associations, les bénévoles jouent un rôle indispensable. Les personnes s'investissent sur des périodes plus ou moins longues, mais elles ne font que passer ... Ce renouvellement permet aux associations de perdurer dans le temps.

Ces deux dernières années, les membres de l'Étoile ont décidé de réaliser des travaux importants dans la salle du théâtre qui a été construite en 1935. Après la réfection des murs intérieurs l'an passé, c'est l'ensemble des fauteuils qui a été changé cette année. Ces travaux devenaient nécessaires pour les spectateurs mais aussi pour les

comédiens et comédiennes, adultes et enfants, qui y passent un bon nombre d'heures pour le plus grand plaisir de tous.

L'année 2020 a été particulière au vu des conditions sanitaires dues à la COVID 19. Le confinement du printemps dernier nous a contraints à annuler bon nombre de nos manifestations à partir du mois de mars.

Les dix représentations théâtrales du début de l'année, jouées par la troupe des adultes, ont fait salle comble comme les autres années. Bravo à nos comédiens et comédiennes pour leur investissement.

Nous avons une pensée pour nos comédiens de la troupe « Jeunes » qui ont travaillé leurs scènes et qui, malheureusement, n'ont pas pu jouer leurs quatre représentations prévues en novembre, suite au nouveau confinement. Ce n'est que partie remise !

Notre loto, organisé le 6 mars, a eu un franc succès, avec une très belle participation de 400 joueurs et plus de 4000 € de lots remportés.

Nous ne savons pas de quoi sera faite l'année 2021, mais nous restons solidaires. Nous serons prêts, le moment venu, pour continuer à faire vivre notre village dès que nous en aurons l'occasion !



HISTORIQUE de la salle de l'Étoile

Lorsqu'en 1935 le conseil municipal de Pithiviers-le-Vieil a inauguré ce qui deviendra « la salle de l'Étoile », bien peu de participants pensaient à une telle pérennité sur plus de 85 ans.

De même, lorsque l'Abbé Boulard, qui désirait occuper les jeunes et animer le village, a fait monter les enfants sur les planches, il ne prévoyait pas non plus qu'en 2020 son action perdurerait.

Contre vents et marées, en dépit des évènements, le théâtre est devenu

une tradition dans cette commune qui sait cultiver l'esprit comme elle sait cultiver la terre. L'Abbé Boulard a dû partir pendant les années de guerre, il a été remplacé par l'Abbé Guigneault qui lui aussi avait la « bosse du théâtre ». Puis de 1954 à 1960 ce fut le tour de l'Abbé Mathé. Jacques Gallier a repris le flambeau à partir de 1961 et perpétué la tradition. Puis, la main est passée à Eliette Pellerin en 1999.



◆ Cyclos Randonneurs

Depuis sa création en 1987, l'association est toujours aussi dynamique dans ses activités, avec une trentaine de cyclos et autant de randonneurs pédestres, dans la gaîté et la bonne humeur.

Le club accueille toute sportive et tout sportif amateur pour de la randonnée détente ou chevronné pour un niveau plus élevé.

Il y en a pour tous les niveaux, que ce soit pour les marcheurs ou pour les cyclos, quels que soient votre capacité ou votre âge.

Il est bon de noter que les personnes qui seraient intéressées par les activités du club ont la possibilité de participer à 2 ou 3 sorties avant de prendre leur licence, ceci afin de savoir si ça correspond à leurs attentes.

Le club est affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre et à la Fédération Française de Cyclo Tourisme ce qui offre les avantages suivants :

Une organisation des randonnées dans tous les départements français aussi bien marche que cycliste.

Une assurance, en cas d'accident, comprise dans le prix de la licence.

Une aide pour l'organisation de notre randonnée annuelle.

Un prix bonifié aux inscriptions des randonnées du dimanche pour les licenciés.

Les entraînements du club :

Pour les marcheurs : rendez-vous tous les mardis matin à 8h30 place du Général De Gaulle à Pithiviers. Un covoiturage est organisé pour les sorties du dimanche matin dans les clubs voisins.

Pour les cyclos : rendez-vous les mardis et jeudis à 8h durant les beaux jours et 13h30 en période hivernale. Un covoiturage est aussi organisé pour les randonnées du dimanche matin dans les clubs voisins.

Que ferons-nous en 2021 ?

Vendredi 22 janvier : soirée galette du club.

Dimanche 28 février : randonnée pédestre ouverte à tout licencié ou non licencié avec déjeuner sur réservation.

Dimanche 20 juin : randonnée vélo ROUTE et VTT ouverte à tout licencié ou non licencié.

Jeudi 7 octobre : randonnée cycliste appelée «Sénior» car elle a lieu en milieu de semaine mais ouverte à tous aussi, seniors ou pas, avec déjeuner sur réservation.

Fin septembre : sortie du club avec parcours pédestre et cycliste.

Pour tout renseignement :

Marche :

Claude Dumas 06 20 97 00 74
claude.lucie.dumas@live.fr

Cyclisme :

Gérard Dramard 06 03 39 43 42
cyclo.marche.plv@gmail.com





◆ No Panik

L'année passée aura donc été particulière pour nous tous mais contrairement aux associations festives de la commune, la nôtre aura eu une activité particulièrement chargée dans le domaine des destructions d'hyménoptères.

Notre association a pour but le conseil et l'assistance dans les domaines de l'évènementiel et prestations de services.

L'une de nos activités est la préservation des abeilles et pour cela nous récupérons au printemps les essaims pour leur offrir un toit.

À ce titre nous faisons partie d'une association nationale dénommée « Un toit pour les abeilles » et possédons pour cela un numéro d'apiculteur.

Pour la préservation de nos abeilles, nous nous sommes spécialisés dans la destruction des nids de frelons asiatiques et, par déclinaison, nous intervenons aussi si les guêpes viennent vous embêter pendant vos repas d'été.

Le printemps particulièrement clément pour le développement de tous ces insectes, nous a donc conduit à nous déconfiner plusieurs fois par jour pour vous venir en aide.

Certaines soirées, ce ne sont pas moins de 5 destructions que nous opérons et c'est un record que nous n'avions jamais connu.

Pour rappel, la destruction des nids primaires de frelons asiatiques sur la commune est prise en charge par la mairie puisque nous sommes subventionnés dans le but de contribuer à l'éradication de ce nuisible.

Pour les nids secondaires que vous retrouvez en haut des arbres à partir de juin, nous sommes associés avec l'Ets Catier d'Escrennes, spécialement équipé.

Nous en profitons pour vous mettre en garde contre des entreprises malveillantes qui pourraient vous présenter des factures très « salées » car elles profitent de votre désarroi face à ces bestioles.

Dans le même ordre d'idées, attention aux bombes miracles que vous trouverez en grande surface, ne vous mettez pas en danger !!

Retrouvez-nous sur notre page Facebook et pour nous joindre, vous pouvez utiliser Messenger ou nous appeler sur le portable 06 23 26 46 75.

A votre service.

◆ R'ÈVE d'enfants

..... Ce qui a été fait en 2020 :

- ☺ **29 février & 1er mars 2020** : « Fête du Gonflable » au Gymnase de Pithiviers-le-Vieil
- ☺ Le séjour « Evasion au Pays de Fort Boyard » prévu du **20 au 25 avril** n'a pu avoir lieu en raison de la Covid !
- ☺ **1er Juin au 31 octobre 2020** : « Exposition Photos » au Centre International de Séjour (CIS) de Fouras, avec vente de photos, carnets de timbres, cartes postales, produits dérivés... au profit de R'ÈVE d'enfants.
- ☺ **24 juillet 2020** : sortie d'un nouveau carnet de 8 timbres « Au Pays de Fort Boyard ».
- ☺ **22 juillet & 19 août 2020** : « Club des Dauphins » plage sud à Fouras, journées de jeux pour petits & grands organisées au profit de « R'ÈVE d'enfants ».
- ☺ **24 au 28 août 2020** : « Séjour au Pays de Fort Boyard », c'est le séjour d'avril qui a pu être organisé en août... un peu différemment car les enfants malades (10) ont été accompagnés de leur famille. Très bonne expérience, car ces moments vécus en famille sont très importants.
- ☺ **16 octobre 2020** : Baptême du Rosier « R'ÈVE d'enfants » : le Gala à la Grande Halle du Château de Chamerolles a été annulé ! Le baptême du rosier créé par les Roses André Eve à Gallerand a eu lieu à la Grande Halle du Château de Chamerolles. Le parrain Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental, a baptisé le rosier avec Lucie, participante en août au séjour « Evasion au Pays de Fort Boyard ». Lucie a témoigné du bien-fondé de ce séjour : « Découvertes, rencontres et moments de partages remplis d'émotions ! ».
- ☺ Le séjour Cheverny, Zoo de Beauval, Amboise & Clos Lucé, **du 19 au 21 octobre**, a été annulé en raison de la Covid !
- ☺ **Le 11 novembre** était prévu à BAZILOU avec la visite de l'ours Valentin, mais bien sûr annulé. Essayons de mettre en place avant la fin de l'année suivant les possibilités !

..... Dates à retenir en 2021 :

- ☺ 6 & 7 mars 2021 « Fête du Gonflable » au Gymnase de Pithiviers-le-Vieil
- ☺ 26 au 30 avril 2021 Séjour « Evasion au Pays de Fort Boyard »
- ☺ 15 octobre 2021 « Gala de Bienfaisance à la Grande Halle du Château de Chamerolles.
- ☺ 18,19,20 octobre 2021, Séjour Cheverny, Zoo de Beauval, Amboise & Clos Lucé.





◆ Entente Étoile Pithivérienne-Dadonville club de football

Le club de football Entente Etoile Pithivérienne Dadonville, connu sous le nom de EPVD, maintient sa cote de popularité dans le nord Loiret. Malgré la crise sanitaire actuelle, le club est fier d'être présent dans toutes les catégories, de U7 à Vétérans et grande nouveauté cette saison : la catégorie SENIORS Féminines.

Même si les protocoles mis en place rendent plus complexe la pratique du football amateur, la Direction, ainsi que tous les éducateurs, ont pour objectif de pérenniser l'apprentissage du football et de ses valeurs et de maximiser le développement du club.

Indépendamment de sa volonté, les tournois annuels et autres manifestations n'auront pas lieu cette saison.

Mais sachez que, dès que la situation sera revenue à la normale, le club vous promet de se rattraper en vous proposant de nouvelles activités.

Comme à son habitude, la Direction remercie grandement ses bénévoles pour leur générosité, sans eux l'EPVD ne pourrait fonctionner.

Nous remercions également la Mairie de Pithiviers-le-Vieil et la commune de Dadonville qui, chaque saison, nous apportent leur soutien.

◆◆◆ **Rejoignez-nous et suivez notre page Facebook**

ENTENTE ETOILE PITHIVERIENNE DADONVILLE
Ainsi que sur notre Instagram EPVD45e



◆ J'te prends au mot «Scrabble»

Que dire de l'année 2020 pour notre club de scrabble « J'te prends au mot » ? Qu'elle a été bien morose, comme pour toutes les associations, mais, comme nous ne baissons pas les bras, nous gardons toute notre énergie pour repartir d'un bon pied en 2021 et nous vous donnons rendez-vous tous les mardis après-midi de 13h30 à 17h salle numéro 1 du gymnase municipal.

Si vous aimez les jeux de lettres, je vous invite à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

☺ Maryvonne 02 38 30 56 35



◆ Tennis Club de la Vallée

Nous accueillons des participants de tout âge et de tout niveau dans un cadre agréable sur les terrains extérieurs au bord de la vallée ou dans le gymnase durant la période hivernale.

Nous vous proposons également des cours d'initiation et de perfectionnement, collectifs ou individuels.

Divers évènements jalonnent l'année : équipes engagées dans différents championnats, tournoi interne et open (29 mai au 13 juin 2021), journée « non-stop »...

Au-delà de la dimension sportive, le tennis est avant tout un jeu où il est toujours agréable de se retrouver entre amis, en famille, pour des moments de convivialité. C'est une belle activité pour nos jeunes durant les vacances scolaires. Nous pouvons vous proposer une adhésion adaptée à votre famille ainsi qu'à la saison où vous nous rejoignez.

N'hésitez pas à nous contacter, vous pouvez rejoindre le club tout au long de l'année. À bientôt !



◆ Sports et loisirs section tir

Après une saison inachevée cause Covid, c'est une nouvelle saison qui a repris début octobre avec des mesures strictes de sécurité sanitaire suivant un protocole bien établi :

- ✓ Créneaux de 10 adhérents par tranche horaire de 3/4h.
- ✓ Lavage des mains à l'entrée avec gel hydro-alcoolique.
- ✓ Port du masque obligatoire.
- ✓ Désinfection des carabines après chaque tir.
- ✓ Distance de sécurité avec plexiglass entre les postes de tir.

Malgré ces contraintes, tous les adhérents ont répondu présents pour la reprise.

Les animations telles que la coupe du Président et le challenge du meilleur tireur restent à l'ordre du jour, mais les moments de convivialité autour d'un pot ou d'un repas sont pour le moment suspendus.

Rappelons que le tir se pratique tous les mardis de 17h30 à 20h salle n°1 du gymnase de début octobre à fin juin.

En attendant des jours meilleurs, restons vigilants.





MAIRIE DE PITHIVIERS-LE-VIEIL

Route de Toury

45300 Pithiviers-le-Vieil

Tél : 02 38 30 25 12

mairie@pithiviers-le-vieil.fr

www.pithiviers-le-vieil.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi, vendredi

de 8h à 12h et de 14h à 17h30

Lundi et mercredi de 8h à 12h

La mairie est ouverte le 1er samedi de chaque mois (sauf jours fériés, ponts et vacances d'été) de 9h à 12h soit, en 2021, les samedis :

9 janvier, 6 février, 6 mars, 10 avril, 5 juin,
3 juillet, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre,
4 décembre.

Permanence des élus de 10h à 12h ces samedis

Editeur : Mairie Pithiviers-le-Vieil

Directeur de publication : Philippe CHALINE

Réalisation : Commission communication

Maquette et impression : Images'IN et imprime

Crédits photos : Mairie et associations.

Les photos et textes fournis par les associations n'engagent pas la responsabilité de la mairie.

Dépôt légal à parution - 1000ex

ISSN 2496-6983